*Chapitre 14*

*L’Éducation*

1. Introduction

*Le Plus Grand Service Public*

L'éducation nationale est le premier service public en France

* Elle emploie 1 million de personnes (900 000 enseignants, 100 000 personnes d'encadrement)
* Elle a été organisée par Napoléon
* Elle est très centralisée et donc très uniforme
* Depuis le début des années quatre-vingts, il y a une décentralisation:
  + Les collectivités locales ont la responsabilité de maintenir les bâtiments
  + Le pouvoir central continue de contrôler les décisions pédagogiques et les décisions du personnel

*Une Organisation Centralisée*

* Le gouvernement centralisé:
  + Décide des programmes scolaires par décret ministériel
  + Décerne les diplômes
  + Prend toutes les décisions concernant le personnel
* La France est divisée en 26 académies
  + il y a une académie par Région
  + Le siège de l'académie est la plus grande ville
  + Les régions de l'Ile‑de‑France, Rhône‑Alpes et Provence‑Côte‑d'Azur ont deux académies (population)
* Chaque académie est dirigée par un recteur qui représente l'état et est responsable devant le ministre de l'éducation nationale
* Le ministre de l'éducation est toujours le centre d'intérêt de la presse

1. Un peu d'histoire

* Avant la Révolution, l'Église catholique avait le monopole de l'éducation en France
* Pendant la Révolution, l'Assemblée nationale voulait établir un système d'éducation publique
* Après la Révolution, Napoléon a rendu à l'église l'éducation primaire, puisqu’elle avait déjà l’infrastructure nécessaire, mais a créé une éducation secondaire et supérieure nationales publiques
* Au dix-neuvième siècle, différentes lois ont aidé à ouvrir des écoles publiques primaires pour les garçons puis pour les filles dans toute les communes.  Il y a deux systèmes:
  + les écoles publiques: 80% des élèves
  + les écoles libres, en général catholiques: 20% des élèves

**Vidéo:** [les écoles libres](http://www.youtube.com/watch?v=n3gjLwkCypg)

* Sous la Troisième République, Jules Ferry a fait passer les lois qui contiennent les principes de l'éducation nationale
  + Laïque: la séparation de l'église aide à former un jugement critique.  La religion n'est pas enseignée à l'école (sauf en Alsace), mais les élèves ont un jour de liberté dans la semaine (le mercredi) pour aller au catéchisme.
  + Gratuite: l'éducation est droit, les écoles sont gratuites à tous les niveaux
  + Obligatoire: l'éducation est un devoir social, elle est obligatoire de 6 à 16 ans.

1. Organisation de l’Enseignement

La scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans.

Les enfants ne passent pas automatiquement d'une classe dans la classe supérieure. S'ils n'ont pas le savoir nécessaire, ils "redoublent" la classe jusqu'à ce qu'ils aient maîtrisé les connaissances nécessaires.

* Enseignement préscolaire (maternelles): 2 à 5 ans
  + élèves
  + professeurs des écoles (maîtresses)
  + Non obligatoire, mais 25% des enfants de 2 ans et 99% des enfants de 3 ans y vont

**Vidéo**: une journée à l'école maternelle en France

* Enseignement primaire: 6 à 11 ans
  + élèves
  + professeurs des écoles (maîtres et maîtresses)
  + L’enseignement d’une langue étrangère ou régionale commence en 2e année
* Enseignement secondaire (deux cycles):
  + premier cycle: 12 à 15 ans
    - collège
    - élèves
    - professeurs
    - Le conseil de classe décide de l'orientation des élèves pour le deuxième cycle
  + deuxième cycle: 16 à 18 ans
    - lycée
    - élèves
    - professeurs

* + Enseignement supérieur (trois cycles):
    - universités
    - étudiants
    - professeurs

1. Enseignement Secondaire:  Premier Cycle

*Enseignement*

* Tous les élèves suivent les mêmes cours
* La fin du cycle est sanctionnée par un examen, le brevet des collèges

*Orientation*

A la fin du premier cycle, le conseil de classe décide de l’orientation de l’enfant :

* Abandon des études (5% des élèves)
* Aptitudes techniques : cycle court dans un Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP)
  + Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
  + Brevet d'Études Professionnelles (BEP)
* Aptitudes intellectuelles : cycle long dans un LEGT (lycée d’enseignement général long)

1. L'Enseignement Secondaire : Deuxième Cycle, Enseignement Long

*Le cycle long dure trois ans* : seconde, première, terminale

* La seconde est une année commune
* En première, chaque élève a choisi une filière :
  + générale, technologique ou professionnelle
  + Le français reste la matière la plus importante
  + A la fin de la première, les élèves passent l’épreuve de français et une autre matière pour leur baccalauréat
* La dernière année de lycée, la terminale, est consacrée à la préparation du baccalauréat

*Le baccalauréat*

* La fin des études secondaires longues est sanctionnée par un examen national, le baccalauréat.  Il existe trois types de bac :
  + Baccalauréat général (littéraire, économique et social, scientifique) : entrée à l’université
  + Baccalauréat technologique : études supérieures courtes (deux ans), pas d’université
  + Baccalauréat professionnel : entrée dans la vie active, revalorisation de la voie professionnelle
* Il a longtemps séparé la bourgeoisie des classes populaires
  + Cet examen a été créé par Napoléon
  + Le baccalauréat général est indispensable pour entrer à l'université
* Le bac aujourd'hui:
  + de plus en plus d'élèves obtiennent le bac, ce qui veut dire que le bac perd sa valeur
  + 600 000 candidats, 500 000 diplômés (83%)
  + à peu près 65% de chaque classe d’âge obtient le bac (en 1970, 20% d'une classe d'âge obtenait le bac)
* Pour 100 bacheliers en 2007:
  + 54 bacs généraux 🡪les élèves peuvent rentrer directement à l'université
  + 26 bacs technologiques 🡪les élèves peuvent ensuite faire des études supérieurs de 2 ans, mais ils ne peuvent pas rentrer directement à l'université
  + 20 bacs professionnels 🡪 les élèves rentrent dans la vie professionnelle
* Taux de réussite en 2012:
  + 84, 5 % tous bacs confondus
  + 89,6 % des candidats au bac général l'ont réussi
  + 83. 4% des candidats au bac technologique l'ont réussi
  + 78,2 % des candidats au bac professionnel l'ont réussi

*Enseignement secondaire : difficultés*

* Sélection au niveau secondaire
  + Tout système d'éducation suppose un système de sélection
  + L'école républicaine veut égaliser les chances de chaque citoyen, en assurant à chacun un accès libre à l'éducation
  + Pourtant, les statistiques montrent que l'origine sociale de l'élève est un indicateur presque certain de sa réussite ou de son échec scolaire
  + Il n’y a pas de promotion automatique dans la classe supérieure, donc beaucoup d’enfants redoublent une ou plusieurs classes lorsqu’ils échouent
  + Il faut trouver un moyen d'améliorer les chances des enfants les plus défavorisés, sans compromettre la qualité du programme
* Laïcité
  + Depuis la Ve République, l’état subventionne les écoles privées qui acceptent d’enseigner le programme d’éducation nationale. Ces écoles s'appellent des écoles sous-contrat parce qu'elles passent un contrat avec l'état. L'école respecte le programme d'éducation nationale et l'état paye le salaire des enseignants
  + La majorité des écoles privées (libres) catholiques suivent ce modèle
  + Les écoles privées complètement indépendantes de l'état s'appellent des écoles libres hors contrat
  + L'État seul décerne les diplômes pour toutes les écoles

1. Enseignement Supérieur

*Un peu d’histoire*

* Il y a trois types d’institutions supérieures :
  + universités d’état, gratuites, attirent 70% des étudiants universitaires (2,3 millions inscrits en première année en 2007)
  + universités privées (catholiques) attirent 1% des étudiants
  + Grandes Écoles, publiques ou privées, très sélectives, attirent beaucoup moins de personnes (à peu près 25 000 étudiants inscrits en première année en 2011)
* Les premières universités ont été fondées en France à partir du Xème siècle: Montpellier, la Sorbonne, Poitiers, Toulouse, la Sorbonne
  + Les universités ont été fondées pour des raisons religieuses: former des hommes à des professions ecclésiastiques élevées
  + À la révolution, ces établissements ont été fermés et en 1805, Napoléon a fondé l'université d'état, divisée en 5 facultés: droit, médecine, pharmacie, sciences et lettres
* Les universités ont été réformées en 1968
  + Les universités avant mai 68
    - Il y avait relativement peu d'universités en France (16).  L'accès géographique était donc limité
    - Chaque faculté était spécialisée dans une matière (lettres, droit, sciences, etc.)
    - Les études pluridisciplinaires étaient donc difficiles
    - Les classes étaient très grandes, avec des cours magistraux, où il n'y avait aucune interaction entre les étudiants et les professeurs
    - Il n'y avait qu'un seul examen à la fin de l'année
    - La présence en cours n'était pas obligatoire
  + Les Réformes Universitaires
    - Le nombre des universités a été augmenté, de 16 à 75
    - On a créé des UFR (Unités de Formation et de Recherche) pour faciliter les études pluridisciplinaires
    - On a instauré des séminaires en plus petits groupes et des travaux dirigés (TD)
    - Il y a un système de contrôle continu, avec des examens partiels
    - Les étudiants ne sont pas obligés d'aller en cours

*Organisation de l’université d’état*

* Les études supérieures traditionnellement organisées en cycles :
  + Premier cycle : bac+2
    - Diplôme d’Études Universitaires Générales (DEUG), dans une université, qui mène aux études plus longues
    - Diplôme Universitaire de Technologie, (DUT), dans un IUT (Institut Universitaire de Technologie), qui donne une formation approfondie mais pratique
  + Deuxième cycle : formation approfondie, théorique
    - Licence : bac + 3
    - Maîtrise : bac + 4
  + Troisième cycle : recherche
    - DESS : bac+5
    - DEA : bac + 8
* La Réforme européenne :
  + LMD « licence-master-doctorat »
    - License : bac + 3
    - Master : bac + 5
    - Doctorat : bac + 8
  + Système de crédits ou unités de valeur transdisciplinaires et sans frontière qui facilite les études dans des pays multiples
* Les concours de l’enseignement
  + Un concours est un examen où un pourcentage fixe des meilleurs candidats réussit
  + Professeurs des écoles (primaire) :
    - Obtenir une licence à l’université (bac+3)
    - Recevoir une formation à l’Institut Universitaire de Formation des Maîtres
    - Réussir au concours du CAPE (Certificat d’Aptitude au Professorat des Écoles)
  + Professeurs du secondaire
    - Obtenir une licence à l’université (bac+3)
    - Recevoir une formation à l’Institut Universitaire de Formation des Maîtres
    - Réussir au concours du CAPES
  + Agrégation :
    - Obtenir une maîtrise (bac+4)
    - Réussir au concours de l’agrégation (13% de taux de succès)
    - Possibilité d’enseigner dans les meilleurs lycées ou en premier cycle universitaire

*Les Grandes Écoles*

* La majorité des Grandes Écoles sont publiques, il y en a à peu près 150
* Il existe des Grandes Écoles pour des domaines très différents
  + L’École Normale Supérieure (professeurs)
  + L’École Polytechnique (ingénieurs et officiers)
  + L’École Nationale d’Administration (hommes politiques, diplomates, etc.)
* La sélection, très forte,  se fait par concours
  + La formation est une formation pratique de haut niveau
  + Les chances d'obtention d'un emploi prestigieux sont presque certaines

*La Sélection au niveau universitaire*

* Il y a de plus en plus de personnes qui ont le bac
  + Les universités sont surpeuplées
  + Le taux d’échec est très élevé (50% en première année)
  + Le système coûte très cher à l’état français
* Les réformes proposées sont contestées, les Français désirent deux éléments en conflit : égalité des chances et sélection scolaire
  + La gratuité de l’enseignement et les frais d’inscription: l’augmentation des frais selon les universités créerait deux classes d’université
  + L’accès libre et la sélection académique: limiter le nombre d’étudiants qui ont accès aux études universitaires est contraire au principe d’égalité
* La vraie sélection est celle qui se fait d’après le taux d’échec aux études

1. La vie scolaire et universitaire

*Les vacances scolaires*

* Les élèves français ont autant de vacances que les petits Américains
* La France est divisée en trois zones pour que tous n’aient pas leurs vacances en même temps
* Les vacances sont réparties tout au long de l’année :
  + Deux semaines pour la Toussaint
  + Deux semaines pour Noël
  + Deux semaines en février
  + Deux semaines au printemps
  + Les grandes vacances : du début juillet au début septembre
* Les lycéens en général ne travaillent pas car ils n'ont pas le temps et ne conduisent pas
* Il n'y a pas d'activités extracurriculaires

*Les vacances universitaires*

* L’année universitaire commence au mois d’octobre
* Seul un tiers des étudiants travaillent, mais il existe de nombreux programmes d’aide financière aux étudiants (restaurants, dortoirs, etc.)
* Beaucoup d’étudiants participent au programme Erasmus, initiative de l’Union européenne ; il est très facile d’étudier pendant un semestre ou un an dans un pays de l’Union Européenne